



Laon, le 12 janvier 2016

## Dossier de presse

### **Journée de sensibilisation et de formation à la lutte contre l'illettrisme chez les publics éloignés de l'emploi et sortis du système éducatif** jeudi 14 janvier 2016, dans le salon Charles X de la préfecture de l'Aisne

**Face à une situation particulièrement préoccupante qui place l'Aisne en tête des départements de France métropolitaine, l'État a récemment décidé d'augmenter les moyens consacrés à la lutte contre l'illettrisme dans le département. Rassemblant les acteurs publics de l'insertion sociale et professionnelle, les acteurs associatifs et les collectivités locales, cette journée a pour objectif d'accroître l'effet de levier de ces moyens supplémentaires en direction des personnes éloignées de l'emploi et sorties du système éducatif. En présence du Préfet de l'Aisne, acteurs nationaux et régionaux présenteront des outils, livreront des retours d'expérience sur les bonnes pratiques qu'ils ont engagées, avant qu'une session de formation soit proposée aux participants.**

#### **L'illettrisme dans l'Aisne et en Picardie**

Une personne en situation d'illettrisme est une personne de plus de 16 ans qui a été scolarisée mais n'a pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture et du calcul. Cette personne doit réapprendre, renouer avec les formations de base.

La situation de l'illettrisme en Picardie et dans le département de l'Aisne est particulièrement préoccupante. Les chiffres disponibles proviennent de **deux sources** : les résultats de l'enquête Information et Vie et Quotidienne de l'INSEE publiés en 2013 d'une part, et les chiffres issus des Journées Défense et Citoyenneté auxquels participent tous les jeunes Françaises et Français âgés de 17 ans. Contrairement aux données de l'INSEE qui concernent la population des 16-65 ans scolarisée en France, les chiffres issus des Journées Défense et Citoyenneté ne concernent que les jeunes âgés de 17 ans.

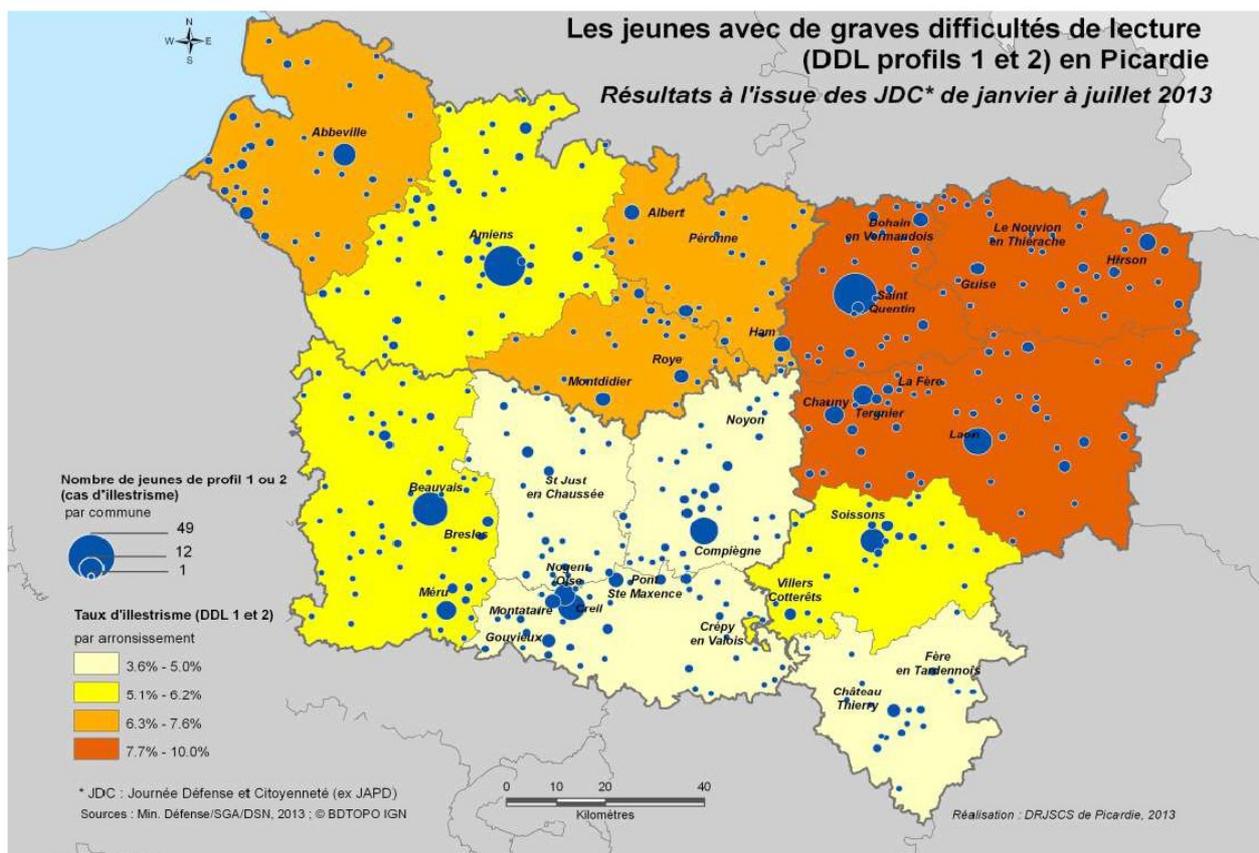
- Les données de l'INSEE placent le taux d'illettrisme picard nettement au-dessus de la moyenne nationale. En Picardie, en 2011, parmi la population âgée de 16 à 65 ans ayant été scolarisée en France, près de **125 000 personnes** sont en situation d'illettrisme. Le taux d'illettrisme picard s'élève à 11 %, soit 3 points de plus que le taux national. Les inactifs, les retraités et les chômeurs sont les trois catégories les plus touchées par l'illettrisme.

- Les données issues des Journées Défense Citoyenneté pour 2014 montrent que le département de l'Aisne est le département de France métropolitaine qui compte la plus forte proportion de jeunes en situation de grave difficulté de lecture. Avec **7,3 % des jeunes en grave difficulté de lecture**, l'Aisne est en tête des départements métropolitains, devançant nettement la Somme (5,8%) et la Seine-Saint-Denis (5,4%).

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

*Contact presse* : Service départemental de la communication interministérielle  
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)  
[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet\_02

## LES LIEUX DE RESIDENCE DES JEUNES



Source : Rapport du CESER de Picardie, *L'illettrisme en Picardie, état des lieux et perspectives*, septembre 2015

### L'État a récemment renforcé les moyens consacrés à la lutte contre l'illettrisme

Une réunion présidée par le Préfet de l'Aisne et la Rectrice de l'Académie d'Amiens s'est tenue en préfecture le 4 novembre 2015. Rassemblant les acteurs publics régionaux et départementaux impliqués dans la lutte contre l'illettrisme, elle a débouché sur un certain nombre de mesures pouvant être mises en œuvre dans de courts délais.

Parmi les principales mesures figurent l'obligation de financer au moins une action de lutte contre l'illettrisme dans le cadre des contrats de ville, ainsi que dans le cadre des programmes de réussite éducative. Pour mémoire, huit contrats de ville ont à ce jour été signés dans le département, à Laon, Saint-Quentin, Soissons, Château-Thierry, à Chauny-Tergnier, à Villers-Cotterêts, à Hirson et à La Fère. Les programmes de réussite éducative existent dans quatre territoires du département : Laon, Saint-Quentin, Soissons et Château-Thierry. **Au total, les crédits mobilisés contre l'illettrisme seront multipliés par quatre entre 2015 et 2016.**

En parallèle de cette action, des moyens supplémentaires seront accordés en 2016 aux missions locales du département afin de renforcer leur capacités de détection et d'accompagnement des publics en situation d'illettrisme.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle  
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-comUNICATION@aisne.gouv.fr](mailto:pref-comUNICATION@aisne.gouv.fr)  
[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet\_02

## Organisation de la journée

La journée de sensibilisation et de formation entend mobiliser les acteurs départementaux et leur permettre de s'informer, d'échanger de bonnes pratiques et d'approfondir leur formation

### *1. Les objectifs*

Afin d'assurer l'utilisation la plus efficace possible de ces moyens supplémentaires et d'inscrire cette mobilisation de l'État dans une logique partenariale, une journée de sensibilisation et de formation est organisée en préfecture.

Cette journée répond à plusieurs objectifs :

- Diffuser des outils et de bonnes pratiques auprès des acteurs départementaux ;
- Former les bénévoles et les agents de services sociaux à la prise en charge de situations d'illettrisme afin de renforcer l'offre d'accompagnement dans le département ;
- Mobiliser les acteurs départementaux autour d'un diagnostic clair et partagé ;
- Permettre à des acteurs parfois isolés du champ de la lutte contre l'illettrisme de se rencontrer et de nouer des partenariats.

### *2. Les interventions*

La journée se décompose en deux temps. La matinée est consacrée à l'information, à la diffusion d'outils et à des témoignages et retours d'expérience. L'après-midi sera consacré à une formation à destination des participants assurée par l'Union régionale de lutte contre l'illettrisme en Picardie (URLIP).

Les intervenants de la matinée seront les suivants :

- Le vice-président du Conseil économique, social et environnemental régional de Picardie, M. Dominique Carpentier, rapporteur d'un bilan sur l'illettrisme en Picardie réalisé en septembre 2015 ;
- Le directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, M. Hervé Fernandez ;
- Le président de l'Institut européen de recherche et d'évaluation pour l'action éducative, M. Francis Lavoine, spécialiste du montage de dispositifs de formation ;
- La directrice de l'association Mots et Merveilles, Mme Caroll Weidich, à la tête d'un réseau de 255 bénévoles accompagnant environ 1000 personnes dans le département du Nord ;
- Le directeur de la Maison de l'emploi et de la formation du Sud-Ouest de l'Oise, M. Eddie Beaubrun, responsable d'une action innovante de prise en charge individualisée dans l'Oise.

### *3. Le public visé*

Les participants seront à la fois des acteurs publics de l'insertion professionnelle (Missions locales, Maisons de l'emploi et de la formation, Pôle Emploi, Cap'Emploi), des associations et leurs bénévoles, des acteurs du champ social (centres sociaux, services sociaux du Conseil départemental, caisses d'allocations familiales, foyers ruraux) et des collectivités locales.

Cette journée sera également l'occasion de reconnaître l'engagement des bénévoles à travers le département, engagement indispensable et pouvant faire défaut sur certains territoires.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle  
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)  
[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](http://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet\_02

### **Les associations participantes**

- Six unités locales de la Croix-rouge française :
  - Laon : 03 23 20 26 56
  - Château-Thierry : 03 23 83 21 34
  - Chauny : 03 23 52 02 56
  - Saint-Quentin : 03 23 08 65 44
  - Soissons : 03 23 53 29 65
  - Vervins-Hirson-Guise : 03 23 58 17 53
- Le Secours populaire : [contact@spf02.org](mailto:contact@spf02.org) ; 03 23 21 63 76
- Le Secours catholique : [aisne@secours-catholique.org](mailto:aisne@secours-catholique.org) ; 03 23 53 21 86
- Les Restos du Coeur : <http://aisne.restosducoeur.org/>
- L'association Ecriv'Aisne implantée à Villers-Cotterêts : [ecrivaisne@wanadoo.fr](mailto:ecrivaisne@wanadoo.fr)
- L'association E.L.P. implantée à Château-Thierry : [elp02400@gmail.com](mailto:elp02400@gmail.com) ; 06 84 32 91 27
- La Confédération syndicale des familles à Soissons : [csf@csf-soissons.org](mailto:csf@csf-soissons.org) ; 03 23 59 73 18
- Les Caves à musique implantées à Tergnier : [contact@cavesamusique.fr](mailto:contact@cavesamusique.fr) ; 03 23 57 40 24
- Les Ateliers rive droite à Soissons : 03 23 74 95 53

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

*Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle*  
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)  
[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet\_02